

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S

SÉANCE DU 28 OCTOBRE 2024

DEPARTEMENT

Haute-Garonne

De la commune de FLOURENS

Séance du 28 octobre 2024

Nombre de conseillers

En exercice 13

L'an deux mille vingt-quatre, le 28 octobre à 18h30

Présents 9

Le CCAS de cette commune, régulièrement convoqué,

Procurations 2

S'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du CCAS de la Mairie
sous la présidence de Mme Marion RIVOIRE, Présidente.

Votants 11

Date de la convocation : 22/10/2024

Date d'affichage de la convocation : 23/10/2024

Date d'affichage de la délibération : 05 NOV. 2024

Etaient présents : Mme Marion RIVOIRE, M. Didier CORTES, Mme Bernadette FAURÉ, Mme Martine NOËL, M. Pierre NAVARRO, Mme Nicole DUCOUSSO, Mme Marie-Claire LABÉDAN, Mme Josette NOËL, Mme Monique ROUTABOUL.

Ont donné procuration :

Madame Isabelle DICIANNI a donné procuration à Madame Martine NOËL,
Madame Josette MARTINS a donné procuration à Madame Bernadette FAURÉ.

M. Philippe ARRUÉ est excusé,
Mme Aurore MERVILLE-COMET est excusée.

Madame Bernadette FAURÉ a été nommée secrétaire de séance.

Délibération n° 2022-16 Vote des tarifs des ateliers Mémoire et Équilibre pour l'année 2024-2025 et vote du montant pris en charge par le CCAS

Exposé

Madame la Présidente informe le Conseil d'administration que le CCAS de la commune propose à ses administrés des ateliers Mémoire et Équilibre des ateliers.

Le tarif, dans le cadre des ateliers équilibre, est de 81€ dont 51€ à la charge des flourensois et 30€ pris en charge par le CCAS.

Le tarif, dans le cadre des ateliers mémoire, est de 75€ dont 45€ à la charge des flourensois et 30€ pris en charge par le CCAS.

Décision

Oui cet exposé et après en avoir délibéré le Conseil d'Administration

DÉCIDE :

D'approuver les tarifs précédemment évoqués,

La délibération est adoptée à :

11

VOIX POUR
ABSTENTION
VOIX CONTRE

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Fait à Flourens, le 30/10/2024

Le secrétaire de séance,
Madame Bernadette FAURÉ



La Présidente,
Marion RIVOIRE